

# MARCHE & VÉLO

**AVANTAGE N°21**

**NE VOUS  
RUINEZ PLUS  
EN SANS PLOMB,  
PRÉFÉREZ LE  
SANS ESSENCE.**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Promouvoir la marche et le vélo : une nouvelle campagne de communication M met en lumière tous les bienfaits des « modes actifs » pour vos déplacements**



**SMMAG**

Syndicat Mixte  
des Mobilités  
de l'Aire Grenobloise



Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) a pour mission principale d'organiser les mobilités et les déplacements à l'échelle d'un territoire de **640 000 habitants, regroupant à ce jour 123 communes.**

Chacune et chacun doit pouvoir trouver une alternative à l'utilisation individuelle de la voiture. L'offre de services du SMMAG est importante et variée. Elle permet de répondre au mieux aux besoins de déplacements des habitants de l'aire grenobloise : que ce soit avec les transports en commun, les parking-relais, les services vélos (location, consignes, animations), le covoiturage, l'autopartage...

Le SMMAG coordonne également les tarifications des différents services de mobilités dans une logique de complémentarité et de multimodalité.

Pour être pleinement efficaces, ces solutions doivent permettre de gagner du temps, d'être économiques tout en étant favorables à la santé et à l'environnement.



## UNE POLITIQUE INNOVANTE ET VOLONTARISTE



Le SMMAG propose d'accompagner les habitants du territoire vers la pratique des modes de déplacements dits « actifs » comme la marche ou le vélo, qui sont bénéfiques pour la santé mais qui ont également l'avantage d'être peu coûteux, dans un contexte général de réduction du pouvoir d'achat.

Cette politique volontariste s'articule autour de 4 axes :

**1** Le développement des aménagements sur la voirie avec plus de 800 km réservés à la pratique du vélo sur le territoire dont 450 km de pistes cyclables sur la Métropole grenobloise et 426 km d'itinéraires cyclables jalonnés dans le Grésivaudan.

**2** L'amélioration de l'offre de stationnement des vélos avec la présence de nombreux aménagements sur la voirie (arceaux à vélo, en collaboration avec les collectivités compétentes) et plus de 2300 places de consignes sécurisées proposées à la location par le service [Mvélo+](#).

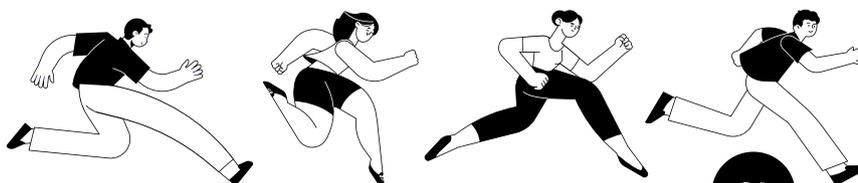
**3** Des services de locations de vélo performants et très utilisés sur le territoire.

Aujourd'hui, ce sont plus de 10 000 vélos qui sont disponibles à la location avec Mvélo+, à la journée ou à l'année. 7 modèles différents sont proposés : vélo classique, vélo à assistance électrique (VAE) ou encore vélo cargo dans le but de répondre à tous

les usages et à tous les besoins. Le service Mvélo+ facilite aussi les réparations en garantissant un accès à ces services sur les lieux de locations.

Depuis 2022, en parallèle de Mvélo+, le développement du service de freefloating DOTT a permis de proposer en libre-service plus de 2 100 VAE répartis sur 17 communes du territoire et autant de trottinettes électriques.

**4** L'incitation au changement de comportement à travers la mise en place de campagnes de communication déployées sur l'espace public, d'animations réalisées auprès du grand public, des écoles et des employeurs du territoire et la proposition de tarifs très attractifs.



C'est dans cette dynamique que le SMMAG a souhaité, avec sa nouvelle campagne de communication grand public portée par sa marque M, mettre en avant les avantages de la marche et du vélo, à destination principalement des actifs du territoire.

Économiquement très avantageux et bons pour la santé, les « modes actifs » ont en effet de nombreux avantages. Ils permettent de répondre aux enjeux actuels en matière de baisse de pouvoir d'achat et de santé publique.

## ➤ QUELQUES PRÉCISIONS

Grenoble Alpes Métropole est un territoire où **la pratique du vélo est historique** et s'est inscrite de longue date. La pratique du vélo est une caractéristique du territoire, le peu de dénivelé en son cœur a en effet toujours facilité l'usage du vélo.





## GRENOBLE : 1ÈRE VILLE CYCLABLE DE FRANCE

En 2022, Grenoble reçoit la médaille d'or des grandes villes les mieux aménagées pour la pratique du vélo, lors de la troisième édition du « Baromètre des villes cyclables », portée par la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB). Pour la deuxième année consécutive, la capitale des Alpes est ainsi récompensée pour les efforts réalisés en faveur de la pratique du vélo.

### D'AUTRES TEMPS FORTS SUR LE VÉLO À VENIR :

Cette campagne de communication s'inscrit en amont de la 8ème édition de « [Faites du Vélo](#) », événement phare porté par le SMMAG, qui se déroulera du 22 mai au 4 juin prochain.

Deux semaines de festivités pour (re)découvrir les plaisirs du vélo dans un cadre ludique et convivial.

Cette nouvelle prise de parole intervient également quelques semaines avant la mise en service du 10 000ième Mvélo+ en location.



## CHIFFRES CLÉS

### TRAJET DOMICILE > TRAVAIL

sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole :



14% à vélo



9% à pied

Chiffres issus de l'enquête Mobilité  
Déplacement de 2020 – SMMAG.

De nombreuses études suggèrent également que la marche réduit de près de **31% le risque d'événements cardiovasculaires**, pour environ **30 minutes de marche quotidiennes**.



Contact presse : Alexandra COUTURIER  
alexandra.couturier@grenoblealpesmetropole.fr  
06 09 68 16 38